

Liste des agences participant à l'opération

■ CERGY 3 FONTAINES

Centre Commercial des 3 Fontaines
Niveau 2, Entrée 8
95000 CERGY
Tél. : 01 34 33 39 64

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi
De 9h45 à 13h et de 14h30 à 18h
Le samedi
De 9h45 à 13h et de 14h30 à 17h

■ CERGY Sogé 2000

Rue du Verger
95000 CERGY
Tél. : 01 34 25 57 27

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

■ CERGY LE HAUT

1, rue du Lendemain
95800 CERGY
Tél. : 01 34 32 24 25

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi
De 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30
Le samedi
De 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30

■ CERGY SAINT-CHRISTOPHE

7, avenue Mondetour
Immeuble 10
95800 CERGY
Tél. : 01 30 38 86 39

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi
De 9h10 à 12h10 et de 14h à 17h50
Le samedi
De 9h10 à 12h10 et de 14h à 16h50

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER DE CLIENTÈLE

- ▶ Appelez le 3955 et dites «Rendez-vous», du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 8h à 20h (hors jours fériés).

Depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0) 810 01 3955
Tarif au 01/05/2011 : prix d'un appel local depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine.

- ▶ Connectez-vous sur societegenerale.fr

Vous êtes étudiant à l'ESSEC ?

La Société Générale a pensé à vous et vous réserve une collection d'avantages exclusifs* !

Profitez-en jusqu'au 31 mai 2012 !

DEVENIR CLIENT CHEZ NOUS, C'EST SIMPLE : ON S'OCCUPE DE TOUT !

Avec le Service Bienvenue, finies les démarches fastidieuses pour modifier vos domiciliations bancaires ! Nous transmettons gratuitement vos nouvelles coordonnées bancaires à tous les organismes procédant à des prélèvements et des virements⁽²⁷⁾ vous concernant (factures d'électricité, de téléphone, salaires, prestations maladies...).

Vous avez le droit de vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés auprès de votre agence Société Générale.
*Offre non cumulable réservée aux étudiants de l'ESSEC, valable dans l'une des agences participant à l'opération, jusqu'au 31 mai 2012, sous réserve de l'acceptation de la banque et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Conditions en vigueur au 01/05/2011. Suite à la lecture de ce document, si vous souscrivez les produits ou les services Société Générale présentés, vous bénéficiez (sauf dispositions légales prévoyant un délai différent), pendant 14 jours à compter de la date de conclusion de votre contrat, du droit de vous rétracter et ce, au moyen d'un simple écrit remis par tout moyen à votre agence. Il vous appartient de conserver la preuve d'une telle remise (par exemple visa d'un agent Société Générale). Sur simple demande, nous vous communiquerons par écrit et dans les meilleurs délais, toutes les informations sur JAZZ, JAZZ Option Internationale, Option So Music, les contrats d'Assurance Habitation Etudiant, le Livret Jeune, et le Prêt Etudiant Evolutif : caractéristiques, tarifs et modalités de souscription. Ouverture de compte soumise à l'acceptation de la banque. Pour les mineurs, l'ouverture de compte doit avoir lieu en présence des représentants légaux. (1) JAZZ est une offre groupée de produits et services bancaires et non bancaires à laquelle l'Adhèrent peut associer une ou plusieurs options. Tarifs JAZZ (en vigueur au 01/05/2011) hors offre privilège et hors option : 7,10 €/mois avec une Carte V Pay, 7,50 €/mois avec une Carte Visa ou MasterCard, 14,80 €/mois avec une Carte Visa Premier ou Gold MasterCard, 28,50 €/mois avec une Carte Visa Infinite. Pour les adhérents de moins de 25 ans : réduction de 50 % sur la cotisation mensuelle, non valable sur la Carte Visa Infinite et pour les adhérents de moins de 18 ans : réduction de 75 % sur la cotisation mensuelle. Les cartes Visa Premier, Gold MasterCard et Visa Infinite ne sont pas accessibles aux moins de 18 ans. Les conditions tarifaires des options, indiquées dans la brochure «conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires des particuliers» sont disponibles en agence ou sur www.particuliers.societegenerale.fr



(2) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. QUIETIS est composé de contrats collectifs d'assurance et d'assistance souscrits par la Société Générale auprès de Sogessur (SA au capital de 25 500 000 € - 379 846 RCS Nanterre - 2, rue Jacques Daguerre - 92565 Rueil-Malmaison Cedex), de Juridica (SA au capital de 8 377 134 € - 572 079 150 RCS Versailles - 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi) et d'Europ Assistance France (SA au capital 2 464 320 € - 403 147 903 RCS Nanterre - 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers) par l'intermédiaire de Gras Savoye. Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61, rue Tailbout 75436 Paris Cedex 09). Ces contrats sont présentés par la Société Générale dont le siège social est situé 29, bd Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). (3) Filigrane est le programme de fidélité réservé aux clients Société Générale adhérents JAZZ ou dont le siège est situé 17, cours Valmy 92800 Puteaux - 393 325 428 RCS Nanterre. Compte tenu de la réglementation en vigueur, pour chaque commande accessible uniquement en points Filigrane, il vous sera demandé une participation financière de 0,25 € TTC que la Société Générale s'engage à reverser à parts égales à Handicap International et aux Restos du Cœur. (4) Réservé aux 18-24 ans. Dans les limites des conditions de votre facilité de caisse. Forfait d'exonération d'agios équivalent à un découvert de 460 euros pendant 5 jours consécutifs ou non par mois calendaire. Au-delà de ce forfait, les agios sont à votre charge. Ils sont calculés quotidiennement et prélevés trimestriellement au Taux Annuel Effectif Global fixe (TAEG) de 19,53 % l'an, en vigueur au 01/05/2011 susceptible de variations trimestrielles. (5) Trois niveaux pour l'Option Internationale vous sont proposés. Tarifs des Options Internationales hors offre privilège (en vigueur au 01/05/2011). Niveau 1 : 2,80 €/mois - Niveau 2 : 9,00 €/mois - Niveau 3 : 14,00 €/mois. Pour les adhérents JAZZ de 18 à 24 ans, réduction de 50 % sur les cotisations mensuelles à une des Options Internationales. Les adhérents à l'Option Internationale doivent être majeurs. Durée minimale d'adhésion à l'Option Internationale : 1 an. Rendez-vous en agence ou sur societegenerale.fr pour en savoir plus. (6) Hors commissions de change et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante. (7) Commissions de transfert et commissions SWIFT. (8) Offre valable pour toute souscription du produit visé jusqu'au 31/05/2012. (9) So Music est une option payante associée à votre carte bancaire. Offre réservée aux jeunes de 18 à 24 ans, sous réserve de l'acceptation de la banque. Réduction valable pendant un an à compter de la date de souscription de la Carte So Music, hors coût de la cotisation carte ou package de services bancaires et des éventuels coûts liés aux prestations fournies par notre partenaire Universal Music France. Tarif de l'option So Music en vigueur au 01/05/2011, hors offre privilège et en plus de votre cotisation carte ou package 1 €/mois (JAZZ) pour les 18-29 ans et 2 €/mois à partir de 30 ans. (10) Offres soumises à conditions et valables en France métropolitaine : voir conditions sur le site somatic.fr - Services musicaux édités par Universal Music On Line RCS Paris B 403 323 496. (11) 10 titres mp3 offerts chaque année à télécharger sur la plateforme de téléchargement somatic.fr dans le répertoire musical d'Universal Music dans la limite de 5 par mois. (12) A partir de 0,49 € TTC - Pour tout titre acheté, un titre du même prix est offert ou un crédit du même montant que celui de la transaction offert, à consommer dans la limite de 6 mois à compter de la date de transaction. (13) Dans la limite des dispositions contractuelles. Contrat d'assurance souscrit par la Société Générale auprès de GAN Eurocourtage par l'intermédiaire de CWI. Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 61, Rue Tailbout 75436 Paris Cedex 09. (14) Offre valable à l'ouverture d'un premier compte bancaire à la Société Générale du 01/06/2011 au 31/10/2011, réservée aux jeunes de 16 à 24 ans (présence obligatoire du (des) représentant(s) légaux pour les mineurs), sous réserve d'acceptation de la banque, non cumulable, comprenant JAZZ (JAZZ est une offre groupée de produits et services bancaires et non bancaires à laquelle l'Adhèrent peut associer une ou plusieurs options) et l'option So Music, hors modèle Rolling Stones, (So Music est une option payante, associée à la carte bancaire) hors coûts éventuels liés aux options Jazz et aux prestations fournies par Universal Music. En dehors de la période promotionnelle, l'option So Music coûte 1 € par mois et 2 € par mois à partir de 30 ans. Tarifs en vigueur au 01/05/2011. Les services associés à l'option So Music sont édités et fournis par la société Universal Music France, pour plus d'informations rendez-vous sur le site

www.somatic.fr (15) Accessible à tout âge, le Livret A permet d'épargner jusqu'à 15 300 euros au taux de 2 % nets d'impôt sur le Revenu et de prélèvements sociaux. Taux en vigueur au 01/05/2011, susceptible de modifications par les Pouvoirs Publics. Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le Livret A chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. La souscription d'un Livret A pour un mineur doit être effectuée par le représentant légal, dans la limite d'un Livret A par enfant et sous réserve que l'enfant ne détienne aucun autre Livret A ou compte spécial sur Livret du Crédit Mutuel (Livret Bleu) tout établissement bancaire confondu. Il est également admis qu'un mineur puisse ouvrir un Livret A sans l'intervention de son représentant légal. Un versement de 10 euros est nécessaire à l'ouverture. L'épargne est disponible à tout moment. Tout versement et retrait libre est de 10 euros minimum. Aucune opération ne peut avoir pour effet de rendre le compte débiteur. (16) Réservé aux 12-25 ans, le Livret Jeune permet d'épargner jusqu'à 1 600 euros au taux de 3 % l'an nets d'impôt sur le Revenu et prélèvements sociaux. Taux en vigueur au 01/05/2011, susceptible d'évolutions. L'épargne est disponible à tout moment sous réserve de maintenir un solde minimum de 10 euros pour éviter sa clôture. Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. (17) Offre Livret Jeune jusqu'au 31/05/2012. Ouverture d'un Livret Jeune réservée aux 12-25 ans. 10 euros versés à l'ouverture du livret d'épargne et 10 euros supplémentaires versés pour la mise en place de versements automatiques sur le livret d'épargne avec Déclit Régulier (versement minimum : 15 euros par mois ou par trimestre). L'abonnement au service Déclit Régulier est gratuit. Ouverture du livret d'épargne soumise à l'acceptation de la banque. (18) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. Assurance Habitation est un produit d'assurance dommage de SOGESSUR, d'assistance de Fragonard Assurance (prestations mises en œuvre par Mondial Assistance France) et de Défense Pénale et Recours suite à accident d'Aviva Protection Juridique, entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel. SOGESSUR - Société Anonyme d'Assurance au Capital de 25 500 000 Euros - 379 846 637 R.C.S Nanterre - 2, rue Jacques Daguerre - 92565 Rueil-Malmaison Cedex. Ces contrats sont présentés par la Société Générale, siège social, 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493. Cette offre ne concerne pas les DOM-TOM et Monaco. (19) Locataires d'une chambre d'étudiant ou d'un appartement d'1 ou 2 pièces en France métropolitaine. (20) Tarifs au 01/05/2011 hors offre privilège : 3,73 €/mois pour une chambre étudiant en cité U, 5,57 €/mois pour un studio et 7,89 €/mois pour un appartement de 2 pièces. (21) Crédit amortissable consenti sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre filiale Sogéfinancement SAS prêteur, au capital de 2 820 000 €, 59, avenue de Chatou - 92853 Rueil-Malmaison cedex - 394 352 272 R.C.S Nanterre, et acceptation par vous de l'offre de prêt. Vous disposez du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de votre acceptation pour renoncer au crédit. Caution d'un tiers obligatoire. Offre réservée aux étudiants majeurs. (22) Le coût de l'assurance varie en fonction de l'âge et la situation personnelle de l'emprunteur. Contrat d'assurance collective, Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Invalidité permanente - Incapacité temporaire totale de travail, souscrit par SOGÉFINANCEMENT auprès de SOGECAP (entreprise régie par le Code des Assurances) et présenté par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493. Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Tailbout 75009 PARIS. (23) Aux conditions et limites fixées dans l'offre de prêt et sans que la durée totale de votre prêt ne puisse dépasser 9 ans. (24) Dans la limite des dispositions contractuelles. (25) Dans la limite des conditions générales du prêt, le décaissement programmé peut être trimestriel, semestriel ou annuel. Montant forfaitaire fixe de 16 € quel que soit le nombre de décaissements prévus lors du montage du prêt. (26) Soit 30 € offerts, correspondant au montant des frais de dossier Prêt Etudiant Evolutif. Les frais de dossier sont offerts jusqu'au 31/05/2012. (27) Sous réserve de la signature d'un mandat autorisant la Société Générale à communiquer pour vous, vos coordonnées bancaires. Les organismes doivent être situés en France métropolitaine.

SOCIETE GENERALE
Banque & Assurances

Société Générale, DCMA/CCM - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18, S.A. au capital de 933 027 038,75 Eur - 552 120 222 RCS Paris
Siège Social 29, Bd Haussmann, 75009 Paris. SG 05/2011 - CD54 - R. Crédit photo : GETTY IMAGES - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

PARTENARIAT SPÉCIAL
ESSEC

À vos côtés pour préparer votre avenir



DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE **SOCIETE GENERALE**

Gérez votre argent au quotidien

JAZZ⁽¹⁾

Découvrez JAZZ, un ensemble de services et d'avantages parmi lesquels :

- votre carte bancaire,
- Quiétis⁽²⁾, l'assurance de vos moyens de paiement,
- l'accès à Filigrane⁽³⁾, notre programme de fidélité,
- un forfait d'exonération d'agios⁽⁴⁾.

OFFRE
1€

Votre cotisation avec la carte Visa Premier à 1 euro pendant toute la durée de vos études à l'ESSEC⁽⁸⁾



JAZZ

JAZZ OPTION INTERNATIONALE⁽⁵⁾

Pour voyager et acheter en ligne à moindre frais...

Complétez votre service JAZZ par l'Option Internationale.

Bénéficiez d'une exonération des commissions Société Générale sur les paiements et les retraits par carte hors zone euro⁽⁶⁾, et/ou les virements ponctuels internationaux, selon le niveau de forfait choisi.

Trois niveaux vous sont proposés :

- **Niveau 1**
Exonération des commissions Société Générale sur 15 paiements et sur 5 retraits hors zone euro par an.
- **Niveau 2**
Exonération des commissions Société Générale sur tous les paiements et retraits hors zone euro.
- **Niveau 3**
Exonération des commissions Société Générale sur tous les paiements et retraits hors zone euro ainsi qu'une exonération des commissions Société Générale⁽⁷⁾ sur 12 virements ponctuels internationaux par an.

OFFRE
9 mois offerts

Vos 9 premiers mois de cotisations à JAZZ Option Internationale de niveau 3 offerts dans le cadre de vos études à l'ESSEC⁽⁸⁾



ENTREZ DANS L'UNIVERS DE LA MUSIQUE.

En partenariat avec Universal Music France, la Carte So Music⁽⁹⁾ ouvre les portes de nombreux services et privilèges 100% musique⁽¹⁰⁾. Associée à un compte bancaire, la Carte So Music présente toutes les caractéristiques d'une carte bancaire moderne et pratique :

- des concerts privés*, des places offertes et des rencontres d'artistes en exclusivité,
- 10 titres MP3⁽¹¹⁾, en téléchargement légal, offerts chaque année,
- à partir du 11^e titre téléchargé, 1 titre acheté = 1 titre offert⁽¹²⁾,
- l'assurance contre le vol de votre lecteur MP3/MP4 ou de votre mobile⁽¹³⁾,
- le visuel de votre choix.

* Dans la limite des places disponibles.

OFFRE
1€⁽¹⁴⁾

Votre 1^{re} année de cotisation à l'option So Music à 1 euro

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE SOMUSIC.FR



Boostez votre épargne

LIVRETS D'ÉPARGNE

Bénéficiez d'une épargne sûre et disponible

- Pour mettre régulièrement de l'argent de côté, un **Livret A⁽¹⁵⁾**, rémunéré à 2 % par an, nets d'impôts jusqu'à 15 300 €.
- Pour gérer vos économies au quotidien avec éventuellement une carte de retrait, un **Livret Jeune⁽¹⁶⁾** rémunéré à 3 % l'an nets jusqu'à 1 600 € et réservé aux 12-25 ans.

Pour booster votre épargne, la Société Générale vous offre 20 € à l'ouverture de votre Livret Jeune, associée à la mise en place de DÉCLIC Régulier.

OFFRE
20€⁽¹⁷⁾

Assurez vos biens

ASSURANCE HABITATION ÉTUDIANT⁽¹⁸⁾

- Incendie,
- bris de glace,
- explosion,
- dégât des eaux,
- responsabilité civile,
- vol,
- catastrophe naturelle et technologique...

Avec l'Assurance Habitation Étudiant de la Société Générale, réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans, vous avez les garanties essentielles à la protection de votre logement⁽¹⁹⁾ et de vos biens, y compris votre matériel Hi-fi, informatique et vidéo.

Et parce que vous êtes souvent débordé, les services d'assistance sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !

OFFRE
0€

Votre 1^{re} année de cotisation à l'Assurance Habitation Étudiant à 0 euro⁽²⁰⁾

Financez vos projets

PAR EXEMPLE,

Thomas, étudiant à l'ESSEC, décide de souscrire un prêt Étudiant Évolutif⁽²¹⁾ de 6 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 2%, soit un **TAEG fixe de 2,02%**, avec frais de dossier offerts. Il rembourse alors 36 **mensualités de 171,86 €** (hors assurances facultatives). **Montant total dû : 6 186,96 €.**

Le coût de l'assurance DIT⁽²²⁾, s'il la souscrit, s'élève à 2,52 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, renseignez-vous auprès de votre agence. Conditions en vigueur au 01/05/2011.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

LE PRÊT ÉTUDIANT ÉVOLUTIF⁽²¹⁾

C'est une solution de financement souple⁽²³⁾ :

- le montant de vos mensualités s'adapte à votre situation personnelle⁽²⁴⁾.
- le fractionnement est possible⁽²⁵⁾. Ainsi, vous pouvez, à chaque rentrée, débloquer les fonds dont vous avez besoin pour payer votre année de scolarité, ce qui vous permet d'économiser sur les intérêts.

Vous pouvez financer tous vos projets à partir de 1000 €, sans justificatif de dépenses. La durée totale de votre prêt ne peut excéder 9 ans et il est possible de mettre en place un différé.

Le bénéficiaire doit être majeur et la **caution d'un tiers est obligatoire**, quel que soit votre âge.

Vous ne pouvez pas financer l'achat d'un bien immobilier avec le Prêt Étudiant Évolutif.

Frais de dossier offerts⁽²⁶⁾

TAUX PRIVILÉGIÉ
2,02 %